



Les élus du Conseil Départemental privent de Noël les Chômeurs et les précaires

En 1998, suite aux grandes mobilisations des chômeurs, le Conseil Général des Bouches-du-Rhône instaurait en complément de l'aide de l'État, une prime de Noël en faveur des chômeurs. Aide exceptionnelle – dont les montants s'élevaient de 115 à 465 euros, selon la situation familiale – qui fut peu à peu restreinte aux allocataires du RSA, et qui est désormais sur le point d'être complètement supprimée.

0,6% « d'économisé » sur le budget départemental

Voilà à quoi nous mènent ces politiques d'austérité. Sous prétexte de difficultés budgétaires, c'est tous les services publics qui sont peu à peu détruits, et les populations les plus précaires en sont les premières victimes. Mais nos élus du Conseil Départemental ne s'arrêtent pas là : Non content de nous enfoncer la tête sous l'eau en pleine période de Noël, la décision a été prise de restreindre encore et toujours plus l'accès aux transports gratuits pour les privés d'emploi et précaires.

Chômage, RSA, pension, travail précaire, etc...

Nous ne voulons plus survivre, mais simplement vivre dans la dignité !

Les travailleurs privés d'emploi et précaires doivent faire face à une misère toujours plus grande. La prime de Noël est supprimée au moment où la taxe d'habitation augmente, au moment où les allocations chômage sont encore revues à la baisse. Mais ce n'est pas tout. Tandis que les centres de la sécurité sociale (CAF, CARSAT, CRAM, etc...) sont fermés au public, les Pôle-Emploi font face aux mêmes attaques : au moment où le gouvernement a décidé de renforcer les contrôles à notre égard, les agences de pole emploi seront fermées tous les après midi dès janvier 2016 , et nous priverons d'un outil incontournable ; Des restrictions budgétaires qui n'ont pourtant pas empêché le Conseil d'Administration de prendre la décision de créer des postes de contrôleurs pour surveiller nos recherches d'emploi.

Un véritable service public de l'emploi ?

Et pour finir, voici que des organismes de formation tels que l'AFPA se voient supprimer des formations parfaitement en adéquation à la demande des entreprises, au motif extraordinaire qu'elles ne seraient pas pourvues ? Une situation qui est créée par le refus de nos élus à défendre et développer un véritable service public de l'emploi et de la formation capable de répondre aux besoins des chômeurs. Chaque situation est laissée au bon vouloir des collectivités ainsi qu'à l'activité économique locale.

Le traitement est donc inégal, injuste, inefficace et incohérent. Alors même que les décideurs sont loin de connaître la situation réelle que nous vivons quand ils ne nous manifestent pas carrément du mépris. Nous ne nous laisserons pas faire !!

Rassemblement devant le Conseil Général

Vendredi 11 décembre à 10H

Rendez-vous devant le métro Saint-Just